



Démenti formel concernant les allégations visant ASSANA FOOD

Cotonou, le 04/10/2024,

Par des canaux digitaux, des allégations sont véhiculées à l'encontre de la société **ASSANA FOOD**.

ASSANA FOOD tient à apporter un démenti formel à l'ensemble des accusations portées récemment concernant ses activités à la maison d'arrêt de Cotonou.

Ces allégations sont infondées et il est important de souligner que ASSANA FOOD conformément à son contrat de gestion de l'espace marchand avec l'Agence Pénitentiaire du Bénin respecte rigoureusement les règles en vigueur et collabore en toute transparence avec l'administration pénitentiaire dans ses opérations.

Nous rejetons fortement ces informations erronées qui ont pour objectif de porter atteinte à l'image de notre entreprise.

Nous appelons à la vigilance face à la désinformation et avons saisi les juridictions compétentes afin d'élucider les motivations de ces publications et poursuivre les auteurs et complices de cette campagne de dénigrement visant à nuire à l'image de l'entreprise ASSANA FOOD.

ASSANA FOOD – Engagés pour la qualité et l'intégrité.

La direction Générale de ASSANA FOOD